

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-LAURENTIDES

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice terminé le 30 juin 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministère de l'Éducation
Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre de services scolaire.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre de services scolaire à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre de services scolaire à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Comptables professionnels agréés

Rivière-Rouge
le 5 octobre 2021

¹ FCPA auditeur, FCA permis de comptabilité publique n° A103888

Page auditée

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2021

	A	B	C	D	E
	Budget 2021	Résultats réels 2021	Résultats réels 2020	Variation \$	Variation %
	(redressé)		(redressé)		
REVENUS					
00010 Subvention de fonctionnement du MEQ (page 50)	64 496 117	66 208 726,66	61 009 375,48	5 199 351,18	9%
00020 Subvention d'investissement (page 51)	60 584	16 899,75	25 209,35	-8 309,60	-33%
00030 Autres subventions et contributions (page 52)	523 303	548 987,63	411 787,28	137 200,35	33%
00040 Taxe scolaire (page 53)	4 192 466	4 195 888,31	4 080 897,65	114 990,66	3%
00050 Droits de scolarité et frais de scolarisation (page 54)	115 500	104 849,74	118 029,94	-13 180,20	-11%
980 Ventes de biens et services (page 55)	2 478 197	2 596 265,53	2 595 752,12	513,41	0%
00060 Revenus divers (page 56)	979 375	383 962,74	585 094,07	-201 131,33	-34%
966 Amortissement de la subvention d'investissement reportée (page 32)	3 123 727	4 750 167,10	4 326 878,43	423 288,67	10%
00000 Total des revenus	75 969 269	78 805 747,46	73 153 024,32	5 652 723,14	8%
CHARGES					
10000 Activités d'enseignement et de formation (page 81)	35 136 493	33 867 925,85	33 561 468,89	306 456,96	1%
20000 Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (page 82)	20 371 478	19 649 032,91	18 886 098,79	762 934,12	4%
30000 Services d'appoint (page 83)	8 557 214	9 027 879,56	8 190 046,61	837 832,95	10%
50000 Activités administratives (page 84)	3 228 311	3 058 896,08	3 001 198,62	57 697,46	2%
60000 Activités relatives aux biens meubles et immeubles (page 85)	7 230 695	9 445 907,18	8 388 246,79	1 057 660,39	13%
70000 Activités connexes (page 86)	1 673 693	6 018 968,08	1 826 495,42	4 192 472,66	230%
80000 Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	-228 615	174 997,37	202 032,33	-27 034,96	-13%
964 Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (pages 100 et 101)	0	-25 131,00	-99 358,12	74 227,12	75%
00100 Total des charges	75 969 269	81 218 476,03	73 956 229,33	7 262 246,70	10%
00200 EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	0	-2 412 728,57	-803 205,01	-1 609 523,56	-200%

Page auditée

État de l'excédent (déficit) accumulé

Exercice clos le 30 juin 2021

	A	B
	2021	2020
00010 EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	5 387 215,04	(redressé) 6 190 420,05
00020 Redressements avec retraitement des exercices antérieurs (page 120)		

Page auditée

État de la variation des actifs financiers nets (dette nette)

Exercice clos le 30 juin 2021

	A	B	C
	Budget	Résultats réels	Résultats réels
	2021	2021	2020
	(redressé)		(redressé)
00010 ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-52 933 878	-54 542 878,69	-50 469 504,26

00020

Page auditée

Détails des revenus et charges liés au fonctionnement et à l'investissement

Exercice clos le 30 juin 2021

	A			B			C = A + B			D			E			F = D + E		
	Exercice terminé le 30 juin 2021						Exercice terminé le 30 juin 2020											
	Fonctionnement		Investissement	Total		Fonctionnement		Investissement	Total		Fonctionnement		Investissement	Total				
REVENUS																		
00010	Subvention de fonctionnement du MEQ (page 50)			66 208 726,66		(redressé)			66 208 726,66		(redressé)			61 009 375,48		(redressé)		
00020	Subvention d'investissement (page 51)			16 899,75					16 899,75				25 209,35		25 209,35			
00030	Autres subventions et contributions (page 52)			548 987,63		411 787,28			548 987,63		411 787,28			411 787,28				
00040	Taxe scolaire (page 53)			4 195 888,31		4 080 897,65			4 195 888,31		4 080 897,65			4 080 897,65				
00050	Droits de scolarité et frais de scolarisation (page 54)			104 849,74		118 029,94			104 849,74		118 029,94			118 029,94				
980	Ventes de biens et services (page 55)			2 596 265,53		2 595 752,12			2 596 265,53		2 595 752,12			0,00		2 595 752,12		
00060	Revenus divers (page 56)			383 962,74		585 094,07			383 962,74		585 094,07			0,00		585 094,07		
966	Amortissement de la subvention d'investissement reportée (page 32)			4 750 167,10					4 750 167,10				4 326 878,43		4 326 878,43			
00100	Total des revenus			74 038 680,61		68 800 936,54			78 805 747,46		68 800 936,54			4 352 087,78		73 153 024,32		
CHARGES																		
10000	Activités d'enseignement et de formation (page 81)			33 835 586,28		33 528 391,99			33 835 586,28		33 528 391,99			33 076,90		33 561 468,89		
20000	Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (page 82)			19 524 838,66		18 802 546,31			19 524 838,66		18 802 546,31			83 552,48		18 886 098,79		
30000	Services d'appoint (page 83)			9 025 042,65		8 183 132,26			9 025 042,65		8 183 132,26			6 914,35		8 190 046,61		
50000	Activités administratives (page 84)			3 048 943,01		2 991 498,54			3 048 943,01		2 991 498,54			9 700,08		3 001 198,62		
60000	Activités relatives aux biens meubles et immeubles (page 85)			4 589 898,91		3 986 035,97			4 589 898,91		3 986 035,97			4 402 210,82		8 388 246,79		
70000	Activités connexes (page 86)			5 960 387,30		1 759 179,92			5 960 387,30		1 759 179,92			67 315,50		1 826 495,42		
80000	Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux (page 3)			174 997,37		202 032,33			174 997,37		202 032,33					202 032,33		
964	Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (pages 100 et 101)			-25 131,00		-25 131,00			-25 131,00		-25 131,00			-99 358,12		-99 358,12		
00200	Total des charges			76 159 694,18		69 452 817,32			81 218 476,03		69 452 817,32			4 503 412,01		73 956 229,33		
00300	EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE			-2 121 013,57		-651 880,78			-2 412 728,57		-651 880,78			-151 324,23		-803 205,01		

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2021

1. STATUTS CONSTITUTIFS

Le Centre de services scolaire est constitué en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. Les états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux exigences de l'article 287 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, chapitre I-13.3). Le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de l'exercice visé par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs et le passif au titre des sites contaminés. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2021

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition et des placements rachetables ou facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de l'exercice de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Stock destiné à la vente

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Passifs

Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice du Centre de services scolaire, envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) ainsi que les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant gagnés par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est portée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2021

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Passifs (suite)

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité du Centre de services scolaire, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés lorsque les critères suivants sont rencontrés :

- La contamination dépasse la norme environnementale;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des sites contaminés. Le Centre de services scolaire a utilisé différentes méthodes

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2021

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2021

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Actifs non financiers (suite)

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2021

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Revenus (suite)

Plus spécifiquement :

Subventions et subventions reportées

Les subventions du MEQ sont constatées dans l'exercice où le Centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de cet exercice. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives et de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Subvention d'investissement reportée » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée ».

Les autres subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Subventions d'investissement reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée » au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

Taxes scolaires

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés dans la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et revenus divers

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2021

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités et des services obtenus au cours de la période, ainsi que les pertes réalisées. Les montants comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour la période.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle partagé.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2021

3. MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

Cette modification de méthode comptable a pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

	<u>2021</u>	<u>2020</u> Redressé
Actifs financiers		
Subvention d'investissement à recevoir	76 477 377 \$	70 451 395 \$
Subvention de financement - immobilisations avant le 1 ^{er} juillet 2008	- \$	(2 100 719)\$
Subvention de financement - immobilisations après le 1 ^{er} juillet 2008	- \$	(12 419 850)\$
Passifs		
Subvention d'investissement reportée	61 882 573 \$	55 930 826 \$
Excédent (déficit accumulé) et actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	(20 564)\$	(20 564)\$

Par ailleurs, cette modification de méthode comptable n'a aucun effet sur l'excédent (déficit) de l'exercice.

Revenus

Subvention pour le service de la dette - Paiement de capital sur la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	- \$	(4 338 000)\$
Subvention - Financement	- \$	124 773 \$
Subvention d'investissement	- \$	25 209 \$
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	- \$	4 188 018 \$
Excédent (déficit) d'exercice	- \$	- \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2021

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Subventions de fonctionnement à recevoir

Le détail des différentes subventions de fonctionnement à recevoir est présenté à la page 21 du rapport financier. Les subventions de cette catégorie provenant du gouvernement du Québec sont détaillées dans cette page. Pour les subventions provenant du gouvernement du Canada, elles sont présentées dans le compte « Débiteurs » à la page 23.

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Total des subventions de fonctionnement à recevoir du gouvernement du Québec	8 718 914 \$	2 123 450 \$
Total des transferts à recevoir du gouvernement du Canada	<u>101 871</u>	<u>88 324</u>
	<u>8 820 785 \$</u>	<u>2 211 774 \$</u>

Subventions d'investissement à recevoir

Le détail des différentes subventions d'investissement à recevoir est présenté à la page 22 du rapport financier.

5. FLUX DE TRÉSORERIE

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à :	1 485 976 \$	1 457 172 \$
Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à :	58 095 \$	90 438 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2021

6. TAXES SCOLAIRES À RECEVOIR

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Exercice 2020-2021	179 376 \$	- \$
Exercice 2019-2020	52 636	183 163
Exercice 2018-2019	22 028	71 183
Exercice 2017-2018	30 711	57 573
Exercice 2016-2017 et antérieurs	59 522	76 081
Intérêts à recevoir	84 603	99 268
Dépréciation des comptes clients	<u>(90 233)</u>	<u>(76 081)</u>
	<u>338 643 \$</u>	<u>411 187 \$</u>

7. EMPRUNTS TEMPORAIRES

Le détail des emprunts temporaires est présenté à la page 30 du rapport financier. L'emprunt bancaire et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement et garantis par le MEQ. L'ouverture de crédit autorisé est de 30 497 296 \$ (2020 - 24 918 111 \$). L'emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel et est garanti par le MEQ. Le solde des emprunts temporaires au 30 juin 2021 est de 0 \$.

8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Salaires courus, déductions et charges sociales	7 027 526 \$	6 507 938 \$
Autres créditeurs et frais courus - Ministères et organismes du gouvernement du Québec	47 387	68 212
Autres créditeurs et frais courus - Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	3 209 332	2 820 078
Taxes à la consommation à payer	-	-
Intérêts courus	<u>489 881</u>	<u>399 856</u>
	<u>10 774 126 \$</u>	<u>9 796 084 \$</u>

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2021

9. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2021

11. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION (suite)	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Reporté	47 084 862 \$	39 601 314 \$
Emprunt, d'un montant original de 17 154 000 \$, remboursable par annuités de 1 205 000 \$, plus les intérêts au taux de 2,344 % versés semestriellement et par un versement final en capital de 5 104 000 \$ à l'échéance en septembre 2026	11 129 000	12 334 000
Emprunt, d'un montant original de 3 505 000 \$, remboursable par annuités de 195 000 \$, plus les intérêts au taux de 2,088 % versés semestriellement et par un versement final en capital de 190 000 \$ à l'échéance en avril 2038	3 310 000	3 505 000
Emprunt, d'un montant original de 4 575 000 \$, remboursable par annuités de 183 000 \$, plus les intérêts au taux de 2,861 % versés semestriellement, échéant en mars 2044	4 209 000	4 392 000
Emprunt, d'un montant original de 928 579 \$, remboursable par annuités de 309 526 \$, plus les intérêts au taux de 0,676 % versés semestriellement, échéant en avril 2024	928 579	-
Emprunt, d'un montant original de 1 570 000 \$, remboursable par annuités de 111 000 \$, plus les intérêts au taux de 2,664 % versés semestriellement et par un versement final en capital de 127 000 \$ à l'échéance en mars 2033	1 348 000	1 459 000
Frais reportés liés aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	<u>(327 255)</u>	<u>(308 647)</u>
	<u>67 682 186 \$</u>	<u>60 982 667 \$</u>

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2021

11. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION (suite)

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des prochains exercices se terminant le 30 juin sont les suivants :

2022	-	5 319 566 \$
2023	-	5 320 744 \$
2024	-	8 122 814 \$
2025	-	10 967 287 \$
2026	-	3 144 287 \$
2027 et suivants	-	35 134 743 \$

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail des immobilisations corporelles par catégorie est présenté aux pages 40 à 48 du rapport financier.

Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 1 608 621 \$ qui est inclus dans les créditeurs et frais courus à payer. Cette opération est exclue de l'état des flux de trésorerie.

13. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

Le Centre de services scolaire est exposé à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2021.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2021

13. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (suite)

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2021

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créiteurs et charges courues à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, le Centre de services scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers du Centre de services scolaire au 30 juin 2021 se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
30 juin 2021					
Créiteurs et frais courus à payer	10 477 486 \$	275 620 \$	21 020 \$	-	10 774 126 \$
Dettes à long terme	5 381 080 \$	13 443 558 \$	14 111 574 \$	35 134 743 \$	68 070 955 \$
Provision pour avantages sociaux	3 134 070 \$	29 988 \$	94 646 \$	310 022 \$	3 568 726 \$
30 juin 2020					
Créiteurs et frais courus à payer	9 499 444 \$	275 620 \$	21 020 \$	-	9 796 084 \$
Dettes à long terme	4 652 022 \$	9 252 705 \$	17 950 000 \$	29 558 000 \$	61 412 727 \$
Provision pour avantages sociaux	2 915 173 \$	46 976 \$	85 601 \$	345 979 \$	3 393 729 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif et passif financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2021

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des actifs et passifs financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces actifs et passifs financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les actifs et passifs financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le Centre de services scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les acceptations bancaires et les dettes à long terme. L'instrument financier à taux variable est l'emprunt temporaire.

Considérant que le Centre de services scolaire comptabilise ses actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le Centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les actifs et passifs à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ne peut être déterminée, car le solde de la marge de crédit au 30 juin 2021 est nul.

14. INCIDENCE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités du Centre de services scolaire.

Le Centre de services scolaire a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière du Centre de services scolaire pour les périodes futures.



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2021

17. ÉVENTUALITÉS

Au cours de l'exercice, des plaintes et griefs ont été déposés contre le Centre de services scolaire par des employés. De l'avis de la direction, il est présentement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges et le montant, le cas échéant, que le Centre de services scolaire pourrait être appelé à verser. Conséquemment, aucune provision ne figure aux états financiers.

De plus, le Centre de services scolaire fait actuellement l'objet d'une action collective à titre de défenderesse en garantie avec un regroupement de 24 autres Centres de services scolaires. De l'avis de la direction, il est présentement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant, le cas échéant, que le Centre de services scolaire pourrait être appelé à verser. Conséquemment, aucune provision ne figure aux états financiers.

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives du Centre de services scolaire. Les principaux dirigeants sont la directrice générale et les membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire.

Le Centre de services scolaire n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aussi, le Centre de services scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 dans les états financiers.

De plus, le Centre de services scolaire exerce une influence notable à la Fondation de l'école du Méandre, la Fondation de l'école polyvalente Saint-Joseph et la Fondation du Centre de formation professionnelle Mont-Laurier. Aucune transaction financière significative n'a eu lieu entre ces fondations et le Centre de services scolaire au cours de l'exercice.

19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'année financière 2020 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2021.